

L'Éducation Artistique et Culturelle de la Métropole de Lyon

et l'action culturelle dans les quartiers politiques de la ville



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Sommaire

- 4 La stratégie culturelle de la Métropole de Lyon et ses compétences**
- 5 Les cadres stratégiques pour mettre en œuvre les objectifs de la stratégie culturelle**
- 6 L'Éducation Artistique et Culturelle : voir, faire et interpréter**
- 11 Chiffres clés de l'Éducation Artistique et Culturelle dans la Métropole de Lyon**

Édito

© Olivier CHASSIGNOLE



Bruno Bernard
Président de la Métropole
de Lyon

« Depuis 2020, la Métropole de Lyon a développé, en collaboration avec les services de l'État, de la Région, des communes et

les professionnels du secteur de l'enseignement et de la culture, des actions culturelles variées à destination des publics fragiles et malheureusement éloignés de l'offre culturelle du territoire. Il s'agit de s'adapter aux réalités locales en gardant le cap de notre ambition commune : une culture accessible à tous, partout, que cela passe par de l'apprentissage, de la sensibilisation ou de l'animation. Par ces actions, ce sont plus de 25 000 Grands Lyonnais, collégiens, personnes âgées ou encore personnes en situation de handicap, qui ont accès la culture tous les ans. »

© Gilles Michallet



Cédric Van Styvendael
Vice-président de la
Métropole de Lyon en charge
des politiques culturelles

« Notre territoire métropolitain se caractérise par une très grande vitalité en matière d'acteurs et de diversité de

l'offre culturelle. L'Éducation Artistique et Culturelle, la diffusion du spectacle vivant, le développement des projets intercommunaux, la participation et l'implication des jeunes dans la vie culturelle, voilà ce vers quoi tend notre engagement politique pour la culture. Avec la signature des documents cadres de la coopération culturelle, je me réjouis de voir les acteurs institutionnels et associatifs contribuer de manière volontariste à notre dynamisme culturel. »

La stratégie culturelle de la Métropole de Lyon et ses compétences

La Métropole de Lyon s'est dotée en juin 2021 d'une stratégie culturelle fondée sur une vision qui s'attache à reconnaître que chaque habitant, chaque acteur culturel, chaque territoire, est porteur de culture.

Cette approche implique de transformer en profondeur les modalités de l'action culturelle, à la recherche d'un équilibre entre les missions de diffusion de la culture (spectacles, expositions...) et le travail d'action culturelle. Il s'agit de favoriser le « mieux vivre ensemble » : l'égalité d'accès et de participation, la convivialité, l'éveil des curiosités, le renforcement de l'estime de soi, l'acquisition de nouvelles connaissances, la mise en lien et en action...

Les axes de la stratégie culturelle de la Métropole :

- faire de la culture un levier d'inclusion sociale et territoriale et agir contre les inégalités d'accès à la culture,
- accompagner la structuration de la filière culturelle pour la rendre plus résistante et garantir l'indépendance et la diversité des acteurs,
- contribuer à faire territoire et participer d'un récit commun à l'échelle des 59 communes.

Chacun de ces objectifs se traduit par différentes modalités d'intervention, et intègre deux enjeux transversaux facteurs de transformation : la responsabilité environnementale et le principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

Depuis 2020, la Métropole a engagé de différentes manières les équipements et événements qui bénéficient de ses interventions en direction de ces objectifs de politique culturelle, notamment en intégrant de nouveaux objectifs :

- Une politique de soutien à l'éducation artistique et culturelle, en multipliant par 5 les moyens alloués à cette intervention pour répondre à une ambition quantitative et qualitative : aller vers une généralisation des personnes touchées par ces actions et renforcer l'ambition des projets mis en œuvre : 500 000€/an
- Des moyens renforcés pour les interventions culturelles en matière de solidarité et d'inclusion sociale pour les personnes qui bénéficient des politiques de solidarité de la Métropole, en soutenant des actions et des projets qui participent aux objectifs et aux enjeux d'insertion sociale et d'accès à tous à l'art et à la culture portés par ses politiques de solidarité : 350 000€/an

Dans le cadre des financements versés aux structures dont la Métropole est le partenaire principal, des objectifs renouvelés pour que leur action s'adresse à tous les habitants, en particulier aux personnes qui ne fréquentent pas les institutions culturelles existantes.

Les cadres stratégiques pour mettre en œuvre les objectifs de la stratégie culturelle

En 2024, la Métropole renouvelle plusieurs outils de travail partenarial avec les autres acteurs institutionnels qui interviennent dans le financement de la politique culturelle :

- Le Contrat de ville métropolitain, dont le volet culture se décline en une Déclaration avec l'État et les communes relevant de la politique de la ville, et un protocole de mise en œuvre avec les établissements culturels métropolitains,
- La Convention de partenariat pour l'Éducation Artistique et Culturelle.

Dans le cadre du Contrat de ville métropolitain :

- La Déclaration métropolitaine de coopération culturelle

Signataires : État – Métropole – 20 communes de la politique de la ville volontaires – SYMALIM Grand Parc Miribel Jonage

Dispositif unique en France, elle permet d'animer le volet culture du Contrat de ville sur le territoire depuis 2013 et de faire de la culture un levier de développement social. Elle mobilise les moyens humains et budgétaires ainsi que les équipements culturels en direction des habitants des quartiers populaires (Quartier Politique de la Ville, Quartiers Populaires Métropolitains), favorise les coopérations entre acteurs artistiques, culturels et sociaux, et le développement d'actions participatives et innovantes répondant aux enjeux spécifiques des quartiers populaires.

Exemple d'actions mises en œuvre :
Métropole Quartier d'Été, résidences d'artistes en cœur de quartier...



©Thierry FOURNIER

Renaud Payre

Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat, du logement social et de la politique de la ville

« Dans un contexte budgétaire fragilisé, la coopération avec les communes permet d'enrichir l'offre et le développement de projets au bénéfice de tous et notamment des habitants les plus fragiles, en s'appuyant et articulant les différentes ressources artistiques et culturelles du territoire. Il apparaît primordial de proposer

du divertissement, de la découverte et des rencontres. Cette dynamique d'animation permet d'offrir des moments de respiration aux habitants. Sans cette dynamique, pas d'éveil, pas d'émancipation et donc pas d'égalité entre les différents des quartiers de notre métropole. Nous affirmons ainsi le droit à la culture pour toutes et tous. »

● Le Protocole de coopération culturelle territoriale

Signataires : Métropole – Établissements métropolitains gérés ou dont le principal financeur est la Métropole (Archives départementales et métropolitaines, Biennales de la danse et d'art contemporain, Festival Lumière, Journées européennes du patrimoine, Musée Lugdunum, Musée des Confluences, Nuits de Fourvière)

Il renforce les offres d'accès spécifique aux programmations, propose des parcours de médiation adaptés et des projets spécifiques dans et hors les murs.

Exemple d'actions mises en œuvre : résidence de la compagnie de cirque XY à Vaulx-en-Velin pendant 6 jours dans le cadre de la programmation des Nuits de Fourvière, le container nomade S.O.S Xtinction porté par le Musée des Confluences.

Dans le cadre de la Convention de partenariat pour l'Éducation Artistique et Culturelle sur le territoire de la Métropole de Lyon

Signataires : État – Métropole – Région – CAF

Elle mobilise l'ensemble des signataires pour permettre un large accès aux arts et à la culture, dans tous les champs artistiques, de toutes les personnes. Elle organise des logiques de parcours cohérentes et concertées sur tous les temps de la vie pour tous les habitants du territoire.



© Métropole de Lyon / Anais MERCEY

L'Éducation Artistique et Culturelle : voir, faire et interpréter

L'éducation artistique et culturelle (EAC) est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Elle consiste en l'engagement dans des projets ambitieux sur un temps long. Elle permet à chaque personne de rencontrer des œuvres et des artistes professionnels (voir), de faire l'expérience sensible de la pratique (faire) et de s'approprier des savoirs et des connaissances (interpréter).



@Laurence DANIÈRE

La Métropole de Lyon a vocation à agir prioritairement auprès des personnes qui relèvent de ses compétences : éducation, jeunesse, vie étudiante, inclusion sociale. Nous avons fait le choix d'augmenter significativement l'enveloppe de cette politique pour la passer de 90 000€ en 2020 à 500 000€ aujourd'hui.

Les axes majeurs de l'Éducation Artistique et Culturelle sur la Métropole de Lyon :

- Développer et accompagner les projets d'éducation artistique et culturelle sur tout le territoire de la Métropole
- Soutien à des projets de territoire via l'appel à projets EAC
- Soutien à des résidences d'artistes d'action culturelle et d'éducation artistique dans les CTM (en 2024-2025, Ouest Nord, Porte des Alpes et Val d'Yzeron)
- Mise en place et développement de conventions territoriales (Villeurbanne et Givors)
- Accompagnement des communes labélisées 100% EAC (Lyon, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne)

- Soutien à des évènements et équipements culturels qui développent des projets sur tout le territoire

- Développer des projets d'EAC au collège pour permettre à chaque collégien et collégienne de la Métropole d'avoir une pratique artistique et culturelle
- Éducation à l'image : Collèges au cinéma, Festival du film scolaire
- Volet EAC des aides aux projets éducatifs écocitoyens dans le cadre de la politique éducative
- Classes Culturelles Numériques
- Soutien à des projets qui s'adressent aux collégiens via l'appel à projets EAC

Poursuivre les actions coordonnées avec les partenaires dans le cadre de l'appel à projet « Adage » de l'Éducation Nationale, des projets d'action culturelle financés par la DRAC, du pass Culture (part collective), de l'appel à projets Arts et Culture en lycée, CFA et établissement spécialisé de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



@Julie CHERKI

Un large réseau d'acteurs pour couvrir tout le territoire

Exemples de projets d'éducation artistique et d'action culturelle

Collèges au cinéma

Collège au cinéma propose aux élèves, de la classe de 6^e à celle de 3^e, de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma art et essai. Grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, ils se construisent les bases d'une culture cinématographique. L'objectif est de permettre la découverte d'œuvres en salle et de participer au développement de liens réguliers entre les jeunes et les salles de cinéma. En 2024-2025, la participation de 10 368 collégiens de la 6^e à la 3^e est prise en charge par la Métropole, qui vont fréquenter 20 salles de cinéma d'art et essai implantés dans 17 communes de la Métropole.

Projet d'éducation à l'image de la CinéFabrique

La CinéFabrique met en œuvre chaque année, avec le soutien de la Métropole, un dispositif d'éducation à l'image destiné à des collégiens des collèges classés Réseaux d'Éducation prioritaire (REP et REP +). Pour l'année scolaire 2024-2025, la CinéFabrique travaille auprès de classes de 3^e avec l'objectif de tourner un film, sous une forme resserrée et autour d'une thématique à déterminer, avec une semaine d'écriture et de préparation du tournage, et une semaine de tournage en dehors de l'enceinte de l'établissement. Cette expérience se conjuguera d'une rencontre avec la diversité des métiers du cinéma, qui donnera la possibilité aux collégiens participant à ce projet de valider avec la CinéFabrique leur stage de 3^e.

Classe culturelle numériques

« On Tourne » avec l'Institut Lumière

Fabrice Calzetti

responsable du service pédagogique de l'Institut Lumière

« Notre service pédagogique est l'organisateur du projet « On tourne ! » sous tutelle de la Métropole de Lyon. La réalisatrice Tuba Gultekin-Roche et sa monteuse Silvia Lizzardo invitent les classes de 5 collèges et d'un IME à écrire un scénario et à le réaliser. Il s'agit d'un film collaboratif à partir d'une situation de départ imposée et de lieux choisis par les classes. Les élèves doivent écrire une scène qui s'ajoute aux autres scènes imaginées par les autres classes pour créer une histoire globale, composer une musique et créer une fiche de tournage et un storyboard. Les scènes seront tournées avec l'aide du matériel mis à disposition par l'Institut Lumière, dans chaque classe lors de la rencontre avec le réalisateur. Au mois de juin nous accueillerons l'ensemble des 8 classes pour la projection du film final. »

Le Réseau Animation Médiation Culture par les Francas du Rhône et de la Métropole de Lyon

Depuis plus de vingt ans, le Réseau Animation Médiation Culture œuvre à multiplier les espaces de rencontres entre les arts et les personnes. Il œuvre au rapprochement des acteurs de l'éducation artistique et de l'éducation populaire, au service des habitants.

Arnaud de Béchevel

pour les Francas du Rhône de la Métropole de Lyon

« L'ambition centrale de notre association est le développement de l'esprit critique. La Métropole de Lyon nous permet d'agir en mettant en place des dispositifs variés, en fonction des publics concernés. En 2024, nous travaillons à la démocratisation des droits culturels auprès des jeunes et de ceux qui les accompagnent à grandir. Dans le cadre de l'Académie des Nuits, nous avons pu mener des ateliers de découverte de ces droits, réfléchir avec les jeunes à ce qui fait culture pour eux. Nous invitons à comprendre que chaque expérience d'ouverture et d'expression de soi est une aventure, qui mérite d'être bien vécue et soutenue. »

Académie des Nuits par les Nuits de Fourvière

Ce projet initié en 2019 permet à deux groupes de collégiens de la Métropole de vivre une expérience culturelle au long cours. Débutée en mars avec un parcours artistique sur le territoire, elle se poursuit par une immersion d'une semaine au cœur du festival. L'Académie des Nuits a pour objectif de faire découvrir à ces collégiens le monde du spectacle et ses différents métiers. Au programme : les spectacles de la programmation, des ateliers de pratiques artistiques, des rencontres avec les équipes du festival et les compagnies accueillies, des visites dans différents lieux culturels partenaires du festival et, bien sûr, l'accès aux spectacles de la programmation.

Emmanuelle Durand & Vincent Anglade codirecteurs du festival des Nuits de Fourvière

«En signant le protocole de coopération culturelle territoriale, nous réaffirmons notre engagement à ancrer le festival des Nuits de Fourvière au cœur du territoire métropolitain. Notre démarche vise à rendre le festival plus inclusif et ouvert à la diversité des cultures, en renforçant les liens avec les habitants et les acteurs du territoire. Cet ancrage repose sur trois piliers : un maillage territorial renforcé, la création de synergies avec les institutions culturelles, établissements scolaires et structures sociales, et le développement de projets participatifs et d'espaces de dialogue actif. Une telle ambition ne se décrète pas, elle se construit chaque année, avec les partenaires et les habitants.»



Les Archives du département du Rhône et de la Métropole de Lyon

Elles proposent un ensemble d'activités gratuites tout au long de l'année in situ ou « hors les murs ». Toujours plus transdisciplinaire et partenariale, cette offre se propose d'aider les scolaires, du CM1-CM2 au lycée, et les étudiants à comprendre comment la petite histoire s'inscrit dans la grande, à concourir à la transmission des valeurs et des principes de la République et à s'interroger sur la notion de mémoire. Avec plus de 6 000 scolaires accueillis pendant l'année 2023-2024, les Archives départementales et métropolitaines participent à la mission éducative en présentant des documents qui permettent de rendre concrets les enseignements dispensés à l'école, au collège et au lycée. C'est l'occasion d'appréhender l'histoire à travers un prisme local tout en s'interrogeant sur la notion de source et de preuve.



Le programme territorial de la Biennale d'art contemporain de Lyon

Pour l'édition 2024 de la Biennale, neuf artistes sont au cœur de quinze projets de territoires interconnectés dans la métropole de Lyon et la région Auvergne Rhône-Alpes. Ces derniers leur ont permis de co-produire leurs œuvres avec des habitants et des usagers volontaires, de donner matière à faire résonner les expérimentations et les questionnements de chacun, et ainsi de partager ces moments avec le plus grand nombre.

Jeunes Prog' (ACSO – Centres Socioculturels d'Oullins – Pierre-Bénite et Théâtre de la Renaissance)

Depuis 2021, le Théâtre de La Renaissance et l'ACSO réunissent douze adolescents et adolescentes qui forment ensemble le Comité des Jeunes Prog'. Ce comité établit ensuite la programmation des spectacles destinés au public adolescent. Une forme innovante et audacieuse de gouvernance partagée et de fabrique des choix artistiques.

La Cohorte Chorégraphique (Pôle en Scène / Cie Käfig)

Pour l'édition 2023-2024, après une série d'ateliers auprès des danseurs de la compagnie Käfig, 50 enfants des collèges de la Métropole de Lyon ont proposé leur version de «Boxe Boxe Brasil», partageant la scène de l'Espace Albert Camus avec les danseurs brésiliens du spectacle, avant la représentation à Pôle en Scènes. Cela permet aux élèves de découvrir l'expérience de la scène au plus près des artistes et de vivre des moments de partage et de transmission.

Poètes de Cusset (Théâtre de l'Iris)

En 2022 l'Iris imagine un parcours avec deux collèges villeurbannais : les Iris et Chabroux. Cette année pour finaliser ce projet, les collégiens forment des Brigades d'Intervention Poétique (BIP) et participent à un atelier théâtre intergénérationnel avec l'EHPAD des Buers et le Centre Social de Cusset. Le spectacle réalisé en 24-25 viendra clore ce parcours triennal, fortement ancré sur son territoire. Un reportage photos, réalisé tout au long de l'action, donnera lieu à une exposition et un vernissage organisé au Rize en mai 2025. Le projet concerne 320 collégiens villeurbannais et 76 séniors et habitants du quartier Cusset à Villeurbanne.

Résidence de territoire «De l'écriture à la scène» - CTM Porte des Alpes

Les 4 communes de la CTM (Bron, Chassieu, Mions, Saint-Priest) s'associent dans le cadre d'un appel à candidature commun intitulé «De l'écriture à la scène». Les enjeux sont de renforcer la diffusion du spectacle vivant, d'augmenter la coopération intercommunale, d'impliquer de nouveaux publics en collaboration avec la compagnie La Poursuite.

«De l'écriture à la scène» aura un ancrage dans chaque commune tout en portant sur l'ensemble du territoire. Les actions d'éducation artistique s'adapteront à chaque public priorisé par chaque commune, la diffusion de la création intégrera l'ensemble des saisons culturelles des 4 communes. 500 habitants de la CTM Portes des Alpes pourront participer à cette résidence. Le démarrage du projet aura lieu en janvier 2025. Le projet va se dérouler sur 2 années jusqu'en septembre 2026.



Chiffres clés de l'Éducation Artistique et Culturelle dans la Métropole de Lyon

29 963

collégiennes et collégiens
dont 45 % en REP et REP+

93

collèges

5 180

autres publics (personnes âgées, petite enfance, habitants des QPV, jeunes hors temps scolaire, personnes en situation de handicap, personnes en insertion sociale et professionnelle...)

500 000€

de soutien à l'Éducation Artistique et Culturelle

350 000€

pour les interventions culturelles en matière de solidarité et d'inclusion sociale

200

projets structurants

130

établissements culturels

160

partenaires de l'éducation populaire et du champ éducatif ou social

64

projets issus du dispositif Métropole Quartiers d'Été

10 368

collégiens sont allés au cinéma grâce à Collège au cinéma

20

salles de cinéma fréquentées sur 17 communes

75

actions d'« aller vers » menées par les établissements métropolitains auprès de 17 communes

MÉTROPOLE DE LYON
20 rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

MÉTROPOLE

GRAND LYON

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon

Louis-Marie Le Noc
lmlenoc@grandlyon.com
06 19 94 77 71

grandlyon.com

